

« Vous trouverez tous les vôtres exterminés »

Jean Chatain

L'Humanité, 22 avril 2008

Rwanda. C'est ainsi que s'adressait un responsable du Quai d'Orsay au Front patriotique rwandais, deux ans avant le génocide. Rapport accablant pour Paris.

La commission rwandaise concernant le comportement des autorités françaises lors du génocide d'avril à juillet 1994 a terminé ses travaux à la fin de l'été 2007. Le gouvernement Kagame a, jusqu'à présent, gardé son rapport sous le coude, espérant peut-être faire pression sur Paris esquissant un timide rapprochement diplomatique. Une partie des auditions sont néanmoins accessibles, celles ayant fait l'objet de séances publiques (1). Amorçées en octobre 2006, elles se sont déroulées en deux temps. Première phase, les « *témoins de contexte* » ; seconde phase, les témoins des faits, rescapés ou génocidaires. Ces derniers, estimant visiblement avoir été lâchés en rase campagne par le pays qu'ils considéraient comme leur allié et protecteur, n'hésitent plus, en effet, à avoir la langue longue.

Premier « *témoin de contexte* », Jacques Bihozagara évoquait la rencontre (à l'initiative des autorités françaises), en 1992, deux ans avant le génocide, entre une délégation du Front patriotique rwandais conduite par Paul Kagame et Paul Dijoud, directeur

Afrique au Quai d'Orsay. Lequel sommat ses interlocuteurs de « *déposer les armes (et) demander l'amnistie* », sinon, ajoutait-il, « *vous trouverez tous les vôtres déjà exterminés à votre arrivée à Kigali* ». Bihozagara rappelait également le rapport d'enquête internationale réalisé en 1993 par la FIDH et Human Rights Watch, qui dénonçait notamment les escadrons de la mort mis en place par des proches du président Habyarimana (dont l'épouse de celui-ci) et plusieurs télégrammes adressés par le général canadien Dallaire, chef des casques bleus de la MINUAR, au Conseil de sécurité des Nations unies, dont notre pays est membre permanent, pour conclure : « *Tous ces éléments mis ensemble montrent que la France était au courant de la planification du génocide mais a choisi de camoufler la réalité.* »

Deuxième témoin, Jean-Marie Vianney Gatabazi, ancien agent de l'administration territoriale à Byumba, région de combats entre 1990 et 1994. Selon lui, les soldats français de l'opération Noroît (ayant précédé Turquoise en juin 1994) ont « *participé directement aux combats* » et utilisé des armes lourdes contre le FPR ; ont « *dispensé la formation militaire aux milices responsables du génocide* », n'hésitant pas, par ailleurs, à effectuer eux-mêmes des perquisitions et des

contrôles d'identité à des fins de triage « ethnique ». Trafic d'armes : Martin Marschner von Helmreich, homme d'affaires allemand, était, dans le courant de l'année 1994, en liaison avec la CCR (2), avec laquelle il avait signé une convention de courtage financier faisant de lui un partenaire de cette instance dépendant du Trésor public. Le 29 août 1994, la CCR l'informait avoir « perdu » un milliard de francs français appartenant à sa filiale Rochefort Finances. Quinze jours plus tard, le trou était comblé par le Trésor public, sans que la moindre explication ne soit donnée. Une partie des fonds détournés auraient transité par la BNP et servi à l'achat d'armes à destination des forces génocidaires, estime-t-il.

Autre témoin étranger, Pierre Jamagne, coopérant belge entre 1991 et 1994 (projet de carte pédologique), se faisait l'écho de témoignages concernant des livraisons d'armes aux FAR alors que ceux-ci évacuaient le pays, donc jusqu'au dernier moment du génocide. Enfin, il déclarait que lui-même et ses collègues avaient vu, deux ans plus tôt (1992), des militaires français en tenue de combat « se diriger vers la ligne de front dans le nord du pays ». Notamment dans les secteurs de Byumba et Ruhengeri, indiquait-il.

Le soutien français aux forces génocidaires s'est poursuivi après l'exfiltration de ces dernières au Zaïre, témoignait le colonel Martin Ndagame, officier des ex-FAR. Cosignataire de la déclaration de Kigeme (dans la zone contrôlée par Turquoise), qui condamnait les massacres et se désolidarisait

du gouvernement les organisant, il fut aussitôt conduit à Kavumu, base de Turquoise installée au Zaïre. Motif : « *Nous ne pouvons pas continuer à rester avec vous ici alors que vous vous opposez à votre gouvernement.* »

Les récits produits par des génocidaires confirment tous l'implication militaire française. Exemple, celui de l'ancien interahamwe, Jean-Baptiste Dushimimana, garde du corps d'un proche de Habyarimana puis ayant participé, jusqu'en 1997, à des raids terroristes conduits depuis le Zaïre pour déstabiliser le nouveau gouvernement d'union nationale. Lui-même a été « entraîné » au camp de Gabiro par des Français qui, habillés en civils, « ressemblaient à des touristes ». La formation dispensée visait « *trois catégories de gens : des Hutu venus du Burundi (jeunesse du parti FRODEBU) ; des soldats qu'on préparait pour le front ; et des interahamwes* », précisait-il, avant de conclure : « *Quand le génocide a commencé, nous disposions de tout le nécessaire : les grenades, les armes et les véhicules.* »

(1) Les comptes rendus de ces auditions publiques sont réunis en un volumineux dossier par la revue annuelle la Nuit rwandaise, dans son deuxième numéro sortant ces jours-ci, www.lanuitrwandaise.net (Édition l'Esprit frappeur).

(2) Caisse centrale de réassurance, organisme couvrant des risques allant des calamités agricoles à ceux de l'armée française à l'étranger.

Jean Chatain